



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical*



HARPE

Division supérieure

Avril 2010

**Programme d'examen
Répertoire type**

PROGRAMME D'EXAMEN de fin de cycle

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le(a) candidat(e) présentera un programme d'une durée de 25 à 35 minutes comprenant au moins quatre œuvres dont deux œuvres à caractère technique (étude), un mouvement de sonate et une pièce classique.

Le programme sera présenté en entier et de mémoire.

Toute prestation ne respectant pas les durées prévues peut entraîner des sanctions.

Récital :

L'examen qui se déroulera sous forme de récital aura une durée de 30 à 40 minutes et comprendra un morceau imposé au niveau national, un morceau au choix, une pièce classique, un mouvement de sonate, un mouvement de concerto ou un morceau de musique de chambre

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain.

Le programme sera présenté en entier et de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

Toute prestation ne respectant pas les durées prévues peut entraîner des sanctions.

Les deux épreuves sont ouvertes au public

REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle

Harpe à Pédales

Hindemith, P.

Sonate
B.S.S. 36123

Fauré, G.

Impromptu op.86
D.& F. 6428

Spohr. L.

Fantasie c-moll op.35
Salvi Publications 100120

Caplet, A.

Divertissement à la française
D.&F. 10726

Houdy, P.

Sonate
A.L. 21596